



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Clip d'animation pédagogique

Question écrite n° 28831

### Texte de la question

M. Pierre-Yves Bournazel attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les grandes difficultés du secteur culturel français dans le contexte de crise de covid-19. Le Gouvernement s'est déjà engagé dans des mesures visant à soutenir le monde de la culture dans cette période. Il faut cependant souligner la volonté des professionnels du secteur à s'engager, eux aussi, dans l'épreuve à laquelle doit faire face le pays. Dans l'optique de réussite du confinement mais également d'une sortie de ce dernier, il apparaît important d'adopter une stratégie pédagogique en déployant une grande campagne de communication à destination du grand public avec l'objectif d'intégrer durablement les nouvelles habitudes à prendre, en s'inspirant d'actions, comme des clips animations, déployées à l'étranger. En effet, cet enjeu est majeur afin que chacun comprenne les exigences des comportements à adopter afin d'enrayer la pandémie. Le pays possède de nombreux talents et une filière d'excellence dans le secteur de l'animation qui pourraient alors mettre leur créativité au service de cette communication d'intérêt général. Aussi, il souhaite savoir si un appel à projets ou un concours, dans l'optique de participation à une campagne de communication de grande ampleur à visée pédagogique, pourrait être mise en place afin, d'une part, de sensibiliser aux gestes barrières et, d'autre part, de valoriser le secteur de la culture, déjà mis à mal.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement a accompagné et soutenu le secteur culturel français dans la crise sanitaire dès le printemps 2020. Le secteur de l'animation a ainsi eu accès, indépendamment des dispositifs transversaux conçus pour aider les entreprises françaises, aux mesures d'urgence sectorielles mises en œuvre par le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) dès le début de la crise sanitaire, et aux mesures du plan de relance initié à l'automne 2020. Une campagne de communication sous la forme de courts métrages d'animation pédagogique, destinée à faire connaître les gestes barrières aux enfants de trois à douze ans, a en outre été diffusée à l'occasion de la rentrée scolaire 2020 par France Télévisions, en partenariat avec le ministère de la culture et en association avec l'association AnimFrance et le CNC.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

**Circonscription :** Paris (18<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28831

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2020](#), page 3044

**Réponse publiée au JO le :** [18 janvier 2022](#), page 336